

Nations Unies

Organisations non gouvernementales

Le Canada appuie, et dans bien des cas, finance, un certain nombre d'associations francophones de représentants des professions libérales et autres sphères d'activité, désireuses d'établir des liens de coopération et d'entente mutuelle. L'intérêt manifesté par ces associations et les activités menées sous leur égide ont contribué, pour une bonne part, au développement de la communauté francophone internationale.

Cette dernière, pour répondre à ses besoins dans le domaine des communications a créé le Conseil international des radios-télévisions d'expression française (CIRTEF), après en avoir décidé lors d'un symposium international des radiodiffuseurs, tenu à Montréal du 6 au 10 juin. Organisé conjointement par le ministère des Affaires extérieures, le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec, le réseau français de Radio-Canada et l'Office de radio-télédiffusion du Québec, ce symposium s'est déroulé sous les auspices de l'Agence de coopération culturelle et technique et a réuni les représentants de la radio et de la télévision d'une trentaine de pays francophones.

Du 17 au 23 juillet, des universités de différentes régions du monde ont envoyé à Strasbourg des représentants de leurs départements d'études françaises à l'occasion d'une rencontre organisée par l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF). Par ailleurs, l'Association internationale des parlementaires de langue française (A.I.P.L.F.) a tenu sa huitième assemblée générale à Paris du 8 au 14 juillet. Au Canada, l'Université Laval a été l'hôte, du 31 mars au 2 avril, d'un symposium intitulé «La Francophonie et le Commonwealth: mythe ou réalité», et l'Université de Moncton a accueilli la septième Biennale de la langue française qui s'est déroulée du 23 au 31 août sur le thème «La langue française et l'identité culturelle».

En 1977, l'événement le plus marquant à propos de l'ONU fut l'adoption par le Conseil de sécurité d'une résolution imposant des sanctions militaires contre l'Afrique du Sud; c'était la première fois qu'une telle mesure était prise à l'endroit d'un État membre. Par ailleurs, l'accent mis sur le réaménagement des secteurs économique et social de l'Organisation a fait moins de bruit, mais revêt tout de même une grande importance puisqu'il vise à mieux orienter les nombreux programmes de l'ONU dans ces domaines et à leur consacrer des ressources plus importantes.

Bien qu'elle ait légèrement amélioré ses méthodes de travail, l'ONU n'a guère réussi à susciter d'enthousiasme dans l'opinion publique qui doute toujours de son aptitude à régler les problèmes internationaux de l'heure. Ce scepticisme s'explique peut-être par le sentiment que les États membres de l'ONU pourraient et devraient faire davantage pour se montrer à la hauteur des grands idéaux de la Charte à laquelle ils ont tous adhéré, sentiment auquel M. Jamieson faisait allusion lorsqu'il déclarait devant l'Assemblée générale que «le bilan de l'ONU et des États membres est examiné à la loupe et d'un oeil plus critique que jamais auparavant, tout simplement parce que les enjeux sont plus importants qu'ils ne l'ont jamais été».

Rien ne justifie mieux ce point de vue que la question du Moyen-Orient. Certes, tout en restant au premier plan des préoccupations de l'ONU, elle n'a pas causé autant de remous que les années précédentes. Pourtant, le débat plénier et les nombreuses résolutions qu'on lui a consacrés n'ont rien apporté de neuf; même l'émouvant voyage de M. Sadate à Jérusalem vers la fin du débat n'a pu inspirer à l'ONU une nouvelle approche à cet égard.

L'Organisation est aussi restée dans l'impasse quant au deuxième grand problème politique qu'il lui faut résoudre, celui de l'Afrique australe. Ce problème qui, au cours de l'année, a donné lieu à plusieurs reprises à des débats passionnés, a entraîné l'adoption de trente résolutions par l'Assemblée générale.